



Les événements de janvier 2015 ont conduit à une mobilisation sans précédent, expression forte du pacte social qui fonde la République. Ils appelaient une réponse en profondeur de l'État, construite autour de deux axes :

- ✓ **Renforcer la sécurité pour tous et prévenir la radicalisation**, car la menace est élevée. C'est la mission des services de sécurité et des autorités judiciaires (vigipirate, prise en charge individuelle des parcours de radicalisation, ne rien laisser passer en matière d'acte ou de parole raciste ou antisémite).
- ✓ **Se mobiliser de façon large et permanente pour les valeurs de la République** : sa devise, mais aussi, la laïcité, la citoyenneté, l'autorité, la tolérance et la dignité.

La mobilisation pour les valeurs se joue d'abord à l'école qui est un lieu privilégié pour préparer les jeunes à exercer leurs responsabilités futures de citoyen. C'est le sens des Assises de la mobilisation à l'École pour les valeurs de la République qui se sont tenues au printemps 2015. Elles ont constitué un temps fort de réflexion sur les initiatives permettant d'accompagner au mieux les élèves dans la construction d'une citoyenneté responsable.

En Bretagne, le préfet de région et le recteur d'académie ont souhaité **élargir la réponse de l'État à l'ensemble des services** placés sous leur autorité. Car la demande d'État n'a jamais été aussi forte de la part de nos concitoyens, et suppose que les services de l'État se concertent encore davantage, et recherchent toujours plus de cohérence pour plus d'efficacité dans leurs interventions. A cet effet, un séminaire des services de l'État en région s'est tenu le 4 mars 2015, et a permis d'identifier les problématiques majeures pour la région Bretagne, et de construire un plan d'actions régional (cf. sommaire au dossier).

Ce plan mobilise tous les leviers disponibles pour faire vivre les valeurs de la République dans notre région, et intègre les préconisations du comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté (CIEC) du 6 mars 2015, et les conclusions des Assises de l'École. Il constitue le socle de la mobilisation régionale, en encourageant la mise en réseau des services, et en favorisant le développement d'une culture commune et l'approche interministérielle pour des actions coordonnées dans les territoires.

Mais cette mobilisation pour les valeurs de la République ne relève pas de la seule intervention ou du seul positionnement de l'État. Les collectivités territoriales, tout comme les réseaux associatifs, jouent un rôle décisif auprès de nos concitoyens pour promouvoir la laïcité et l'engagement citoyen.

Aussi, en cette **rentrée 2015, cette mobilisation se poursuit en associant plus étroitement les collectivités locales et les mouvements associatifs, pour porter une démarche commune de construction d'un partenariat et pour mieux articuler l'intervention de l'Etat avec celle des acteurs territoriaux, permettant d'aboutir in fine à la construction d'actions concertées sur le territoire régional.**

Ainsi, le 2 octobre prochain, à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) de Rennes, le préfet de région et le recteur d'académie invitent les acteurs locaux à une rencontre Égalité/Citoyenneté pour présenter des actions significatives et partager les expériences, autour de trois tables rondes : le vivre ensemble à l'école, les acteurs de la citoyenneté, l'insertion sociale et

professionnelle comme vecteur de la citoyenneté. Ce colloque bénéficiera notamment de la participation du délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, du Commissariat Général à l'Égalité dans les Territoires (CGET), de l'Agence du service civique, de la Chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP (cf. programme prévisionnel au dossier).

Cette rencontre régionale est l'illustration de la dynamique engagée en Bretagne pour les valeurs de la République et de la volonté des acteurs d'affirmer « *leur appartenance à une communauté de destin et leur adhésion à des valeurs partagées* », et de promouvoir « *les mêmes opportunités données à chacun et les mêmes règles qui s'imposent à tous* ».

Contacts presse :

Préfecture d'Ille-et-Vilaine : Morgane Moulin 02.99.02.11.83

Rectorat : Céline Guerrand : 02 23 21 73 01

DRJSCS : André Quéré : 02 23 48 24 05